

désinence dans le paradigme de l'impératif (*chantons, chantez*) d'une part et par l'absence du pronom sujet par rapport à l'indicatif (Bondy, 1968: 34). On peut en conclure que dans le français moderne la catégorie de la personne verbale est exprimée en premier lieu par les pronoms personnels, employés seuls ou en combinaison avec les flexions.

La forme "nous" en dehors du pluriel ordinaire peut avoir deux emplois opposés : le "nous" dit "de majesté" et le "nous" dit "de modestie" (le nom d'auteur). C'est donc une substitution de la première personne du pluriel à la première personne du singulier. La forme "vous" peut être impersonnelle ou employée dans un sens indéterminé. *Lorsque vous achetez un livre, on vous donne un calendrier (lorsqu'on achète)*. Un autre trait particulier est le changement du pronom personnel "il" par le pronom indéfini "on". Aujourd'hui dans l'expression française "on" se substitue à tous les pronoms personnels au singulier et au pluriel. *On a fait tout le nécessaire (J'ai fait tout le nécessaire); Voyons, on ne parle plus ? (Vous ne parlez plus ?); Alors on se mit à chanter (nous nous sommes mis à chanter)*, etc. La forme "on" + verbe à la troisième personne peut représenter n'importe quelle personne à condition de marquer un être animé.

Ainsi l'opposition singulier / pluriel dans la personne verbale n'est pas du tout ce qu'elle est dans le système du substantif. Il y a donc une différence capitale entre la première et la deuxième personnes d'une part et la troisième d'autre part. L'opposition est nette.

### Bibliographie

1. Benveniste E. De la subjectivité dans le langage. Problèmes de linguistique générale. - Paris, 1966.
2. Benveniste E. Structure des relations de la personne dans le verbe. Problèmes de linguistique générale. - Paris, 1966.
3. Bondy L. Eléments de linguistique. S. Orthophonie. - Paris, 1968.
4. Damourette J., Pichon E.D. Des mots à la pensée. Essai de grammaire française. T. IV, - Paris, 1970.
5. Galichet G. Grammaire structurale du français moderne. - Paris, 1970.
6. Lampach St. La relation des genres dans le système des pronoms de la troisième personne en français moderne. - Word, 1956 ; V.12. - №1.
7. Moignet G. Personne humaine et personne d'univers. Contribution à l'étude du verbe impersonnel. Etudes de psycho-systématique française. - Paris, 1974.

## LA NEGATION: UN DES TERMES ESSENTIELS DE L'EXPRESSION FRANÇAISE

J. Baghana  
Université d'Etat de Belgorod

Un des points les plus importants de l'expression française est la négation. L'utilisation de cette négation nous semble, de prime abord, simple et facile dans sa forme. Cependant le fond de la question nous présente des difficultés dues à son emploi à l'oral comme à l'écrit.

La négation, mot latin du XII<sup>e</sup> siècle *negatio*, de *negare* “nier” est un acte de l'esprit qui consiste à nier, à rejeter un rapport, une proposition, une existence. “Pour nier une action exprimée par le verbe, on se sert le plus souvent de *ne* et d'un autre terme. Il faut savoir utiliser correctement les termes de la négation” (Gaillard, 1995: 212). Deux termes attirent notre attention: *ne ... pas* auxquels nous pouvons ajouter les corrélatifs de la négation. Ce sont: *pas, point* (dans le registre soutenu), *plus, guère, jamais, personne, rien, aucun, aucunement, nul, nullement...* employés avec *ne* quand ils portent sur un verbe. Quelques exemples nous le prouvent:

*Cette citation ne présente aucun intérêt si on ne la replace pas dans son contexte. Jamais il n'acceptera une telle offre. C'est à n'y rien comprendre.*

Il convient de souligner que *ne* est souvent omis à l'oral. Nous nous efforcerons de ne pas le négliger même s'il n'est que nécessaire à l'écrit. *Je l'ai pas vu. Je ne l'ai pas vu.* A l'oral, *ne* peut se confondre avec une liaison. Mais nous ne l'oublierons pas à l'écrit. Une liaison est un phénomène à l'oral. Elle consiste à faire entendre la dernière consonne d'un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet. A cause de la liaison, l'oral ne fait parfois pas de différence entre une phrase avec négation et une phrase sans négation. Comparons deux phrases avec une liaison: *On a tout vu* [ɔna]; avec la négation: *On n'a rien vu* [ɔna]. Cependant il est nécessaire de retenir que, lorsque *on, aucun, rien* précèdent le verbe, il faut toujours se demander si le son [n] correspond à la liaison ou à la négation *ne* éliée en *n'*. Nous devons donc:

- 1) vérifier que nous ne redoublons pas *ne*. *Elle ne veut rien entendre et non Elle ne veut rien n' entendre.*
- 2) vérifier que nous n'oublions pas *ne*. *Je les ai interrogés, mais aucun n'a voulu répondre et non Je les ai interrogés mais aucun a voulu répondre.*

La négation *n'* se place toujours avant le pronom *en* qui fait la liaison avec le verbe. *Il n'en aura pas avant lundi* [ilnānorapa] et non *Il en n' aura pas...* *Pas* ne peut jamais être employé en même temps que *jamais, aucun, nul...* *Il ne veut s'engager sous aucun prétexte et non Il ne veut pas s'engager sous aucun prétexte.*

En passant à la forme négative, certains termes propres aux phrases affirmatives changent: *aussi* devient *non plus*; *beaucoup* – *guère* ou *pas beaucoup*; *déjà* – *pas encore*; *encore* – *plus*; *et* – *ni*; *quelqu'un* – *personne*; *tout* – *rien*; *toujours* – *ne ... jamais*, etc. Nous dirons: *J'irai encore chez lui*; *Je n'irai plus chez lui*; *Quelqu'un est venu*; *Personne n'est venu*.

La négation *ne* doit se distinguer de l'explétif *ne*. Dire que *ne* est explétif, c'est-à-dire sa présence n'est pas strictement nécessaire: elle relève d'un usage plus ou moins soutenu de la langue. Mais mieux vaut l'omettre que l'employer mal à propos. *Ne* explétif n'a jamais un sens négatif. Autrement dit, il ne nie pas l'action exprimée par le verbe. Son omission ne change donc pas le sens de la phrase. *Ne* explétif n'apparaît que dans des subordinées au subjonctif ou à l'indicatif. Comparez:

explétif: *avant qu'il ne soit trop tard = avant qu'il soit trop tard.*

négation: *Il ne sera pas trop tard ≠ Il sera trop tard.*

Pour aller plus loin, les corrélatifs sont employés sans ne dans les propositions sans verbe. *Tout était silence. Pas un bruit alentour; Qui est intéressé? – Personne.*

\* ***Pas, jamais, guère** s'emploient également sans ne quand ils sont devant un adjectif. *C'est un homme blond, pas très grand et assez trapu; Des résultats toujours espérés, jamais atteints.**

\* ***Jamais, personne, rien, aucun** peuvent être renforcés par plus. *Il n'y a plus personne; Je ne le verrai plus jamais (ou jamais plus).**

\* ***Personne, rien, aucun** peuvent être renforcés par jamais. *Jamais personne ne vient me voir; Il n'aura jamais aucun succès.**

\* Les préfixes *in-, dé-, mé-* peuvent remplacer avantageusement une forme négative.

“Une phrase grammaticalement affirmative peut avoir un sens négatif; pour nier un nom ou un adjectif, on peut en effet les faire précéder d'un préfixe qui joue du point de vue du sens, le même rôle qu'une négation. Dans la langue orale familière, à côté des formes préfixées, on retrouve de plus en plus souvent la négation de l'adjectif par pas (illogique = pas logique)” (Mauffrey, 1992: 50). C'est ainsi que nous pouvons comparer: *Elle n'est pas capable de lui répondre → Elle est incapable de lui répondre; Ce n'est pas agréable → C'est désagréable; Le pneu n'est plus gonflé → Le pneu est dégonflé; Celui qui ne connaît pas les dernières découvertes → Celui qui méconnaît les dernières découvertes; Cela n'a pas de sens → C'est un non-sens; Ce n'est pas symétrique → C'est asymétrique.*

Retenons que la négation a une place dans la phrase. Très souvent *ne ... pas, ne ... plus, ne ... guère, ne ... point* encadrent le verbe à un temps simple, l'auxiliaire à un temps composé. *N'ayant rien vu, je ne dirai rien.*

*Ne* se place avant les pronoms qui précèdent le verbe. *Je ne le lui donne pas; Il n'en a pas eu.*

*Ne pas, ne jamais...* se placent devant l'infinitif. *Il fait cela pour ne pas oublier ses rendez-vous.*

Ajoutons qu'en emploi soutenu, *ne* négatif peut s'employer seul (sans corrélatif) avec les verbes *savoir, pouvoir, cesser, oser* ou après *si* introduisant une condition. La langue courante conserve *pas*. *Il n'ose s'approcher (soutenu); Il n'ose pas s'approcher (courant). Je ne sais que vous dire (soutenu); Je ne sais pas que vous dire (courant).*

Cet emploi absolu est plus fréquent dans les tournures *je ne saurais (+ infinitif), ne cesser de (+ infinitif), si je ne m'abuse*. Exemple: *Je ne saurais vous dire ce qu'il attend de vous; Il ne cesse de répéter les mêmes arguments*. Dans une phrase interrogative ou exclamative introduite par *que* (registre soutenu), l'emploi de *pas* est exclu. *Que ne l'a-t-il dit plus tôt!* Certaines locutions figées sont construites avec *ne* seulement: *n'empêche, n'importe, si ce n'est..., ne vous déplaît, etc.* *N'importe quelle autre solution aurait convenu; Cela n'a rien de difficile. Si ce n'est la mémorisation.*

Nous ne pouvons pas nous passer de la double négation où deux négations peuvent s'annuler. Il faut réfléchir à ce que l'on veut dire avant d'employer une

principale et une subordonnée toutes deux à la forme négative. Utiliser la double négation permet donc d'atténuer ses propos. La double négation est souvent employée avec *sans* qui a une valeur négative. L'utilisation de (*ne...*, *pas...*, *sans...*) équivaut souvent à une affirmation atténuée. Quelques exemples nous le prouvent: *Je ne pense pas qu'il n'en soit pas capable* = *Je pense qu'il en est capable* (les négations s'annulent); *Je ne dis pas que ce n'est pas important, je dis seulement que ce n'est pas de mon ressort* ≠ *Je dis que c'est important* (les négations ne s'annulent pas). *Vous n'êtes pas sans savoir...* = *Vous savez...*

Dans une phrase négative, les mots ou groupes de mots qui ont la même fonction sont coordonnés par *ni*. Nous allons retenir que: *et* ne s'emploie pas avec les membres déjà coordonnés par *ni*. *Il n'a pu joindre ni son père ni ses sœurs et non Il n'a pu joindre ni son père et ni ses sœurs.*

Si *ni* coordonne des mots ou groupes de mots qui précèdent le verbe, il faut le répéter. *Ni hier ni aujourd'hui il n'a fait beau et non Hier et aujourd'hui il n'a pas fait beau.* Si *ni* coordonne deux verbes, il faut répéter la négation *ne* devant le second verbe. *Il ne boit ni ne fume.*

On n'utilise pas *ni* devant le premier complément d'objet direct s'il est introduit par *de* déterminant. *Il n'écoute pas de jazz ni de blues* ou *Il n'écoute ni jazz ni blues et non Il n'écoute ni de jazz ni de blues.* Pour aller plus loin, il est possible d'employer *ni* dans une phrase affirmative comme équivalent de *et sans*. *Il est parti sans clefs et sans portefeuille. Il est parti sans clefs ni portefeuille.*

D'autres auteurs, parlant de la négation emploient les termes de la négation totale et de la négation partielle. "La négation totale s'exprime avec les locutions adverbiales négatives *ne...pas*, *ne...point*, *ne...jamais*, *ne*, *ni...ni*, la négation partielle s'exprime avec les locutions *ne...guère*, *ne...que*" (Mittérand, 1986: 27). *Nous ne les avons guère fréquentés cette année – Je ne disposais que de cinquante francs.*

Ainsi pour terminer, il faut souligner que l'emploi de la négation dans l'expression française occupe une place de choix. Il n'est pas toujours facile de savoir comment l'utiliser dans la phrase car cette négation comme nous venons de le voir présente quelques particularités que nous devons connaître pour éviter les phrases fautives et maladroites.

### Bibliographie

1. Gaillard B. Le Français de A à Z. – Paris: Hatier, 1995.
2. Mauffrey A., Cohen I. Grammaire française. – Paris: Hachette, 1992.
3. Mittérand H., Pagès-Pindon J., Schmitt R. Grammaire, orthographe, vocabulaire, expression. – Paris: Fernand Nathan, 1986.